



Rupture de contrat pendant congé de maternité

Par **Mimie44**, le **06/11/2011** à **14:30**

Bonjour,

Infirmière contractuelle depuis 1,5 ans dans le même hôpital, je viens de recevoir une lettre par voie postale (sans A/R) m'indiquant que mon contrat de travail se termine le 31 décembre prochain et que je ne serais pas renouvelée.

Je suis la plus ancienne des contractuelles de l'hôpital. J'aurais donc du prétendre à une stagiairisation en 2012.

D'autres contractuelles qui ne sont pas enceintes sont renouvelées pour un an à partir du 31 décembre prochain...

Que puis je faire?

J'ai signé un contrat de travail en avril 2010, puis des avenants au contrat tous les 6 mois...

Je vous remercie de votre aide,
Mimie

Par **P.M.**, le **06/11/2011** à **19:48**

Bonjour,

Apparemment, précision importante, il s'agit d'un CDD de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...